LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
CANARELLI-COLONNA-FERNANDEZ

Aujourd'hui nous avons l'obligation de <u>vérifier votre identité numérique, au moyen d'un dispositif officiel à haut niveau de confiance</u> :

- Carte d'identité

- Passeport

- Pour les mineurs sans les pièces précédentes **: Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec vérification de l'identité du parent ou du tuteur légal.**

<u>Le but</u> est d'alimenter « Mon espace santé » (www.ameli.fr/assure/sante/mon-espace-sante) **pour permettre de mutualiser l'ensemble de vos données de santé en les rendant accessibles aux professionnels de santé qui vous prennent en charge.**

Merci de votre compréhension.

La direction

Pour plus d'information cf. site Agence du numérique en santé